

## STRUCTURE DES COURS DE S4 ET S5

Le recueil des décisions du Conseil supérieur des écoles européennes détaille l'organisation du cycle S4-S5 : « Chaque élève sera tenu de suivre 31 à 35 périodes de cours par semaine. L'ensemble ci-dessous comprend 27 ou 29 périodes de cours de base imposés à tous les élèves et 4 à 8 périodes de cours à option. Pour les cours à option, l'élève a le choix entre six matières différentes. L'horaire est valable pour la 4ème comme pour la 5ème année ». Il comprend :

### 1. Des cours obligatoires (tronc commun) pour tous les élèves :

Tronc commun (matières obligatoires)	Nombre de périodes
Biologie	2
Chimie	2
Education Physique	2
Géographie	2
Histoire	2
Langue 1 (L1)	4 (a)
Langue 2 (L2)	3 (b)
Langue 3 (L3)	3 (c)
Mathématiques (NB.1)	4 ou 6
Physique	2
Religion/Morale	1
<b>TOTAL</b>	<b>27 ou 29</b> <b>(selon le choix maths 4 ou maths 6)</b>

a) - la langue de base de la section ou LI des élèves estoniens ou croates (Swals) ;

b) - la langue véhiculaire ;

c) - la langue choisie en s1

**ATTENTION : le choix des mathématiques 4 périodes ou 6 périodes est obligatoire (voir formulaire d'inscription).**

### 2. Les cours à option (4 périodes d'options au minimum) :

Cours à option	Nombre de périodes
Economie enseignée en L2	4
Education artistique	2
Education musicale	2
Grec Ancien	4
ICT	2
Langue 4 (L4) (NB.2)	4
Latin	4

**Au total, l'élève aura un horaire hebdomadaire de 31, 33 ou 35 périodes selon le nombre d'options choisies.**

**1<sup>ère</sup> remarque : le choix d'options ne pourra plus être modifié après le 15 décembre 2023, excepté pour le cours de mathématiques et selon la procédure suivante :**

- L'élève qui, après avoir choisi le cours de mathématiques 6 périodes au début de la S4, constate que ce choix est erroné et que le niveau du cours ne lui correspond pas peut opter pour le cours de mathématiques 4 périodes avec l'accord du Directeur adjoint et du Conseil de classe. Cette demande de changement doit être introduite par écrit à la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire en cours par les parents auprès du Directeur adjoint.
- L'élève qui a choisi le cours de mathématique 6 périodes en S4 et qui est promu en S5 peut opter pour le cours de mathématiques 4 périodes en S5 avec l'accord du Directeur adjoint et du conseil de classe. Une demande écrite des parents introduite avant le conseil de classe de S4 du mois de juin est nécessaire. Il n'est pas possible de commencer en S5 une matière que l'élève n'a pas suivie en S4.

**2<sup>ème</sup> remarque : langue 4 (L4) :**

La langue 4 est enseignée en tant qu'option à partir de la S4. Les élèves peuvent choisir une des langues officielles de l'Union européenne non étudiée en tant que L2 ou L3.

Les langues 2 et 3 choisies et suivies au niveau des classes inférieures doivent être poursuivies obligatoirement en S4.

**3<sup>ème</sup> remarque : les combinaisons suivantes sont impossibles :**

- Economie 4 + Latin 4
- Grec Ancien 4 + L4
- 2 cours de L4 différents
- ONL (Irlandais) + L4

**4<sup>ème</sup> remarque : pour la création des cours/options en classes de S4, l'école applique les règles des écoles européennes, à savoir :**

- Un cours à option est créé si 7 élèves au moins y sont inscrits ;
- En aucun cas, un élève ne pourra se désister d'un cours si ce désistement avait pour conséquence la suppression du cours.

## FORMULAIRE DE CHOIX – CLASSES DE S4 EN 2024-2025

<b>CHOIX DES MATIERES</b>		
<b>MATIERE OBLIGATOIRE</b>	<b>NOMBRE DE PERIODES</b>	<b>VOTRE CHOIX</b>
Mathématiques 4	4	
<b>OU</b>		
Mathématiques 6	6	

<b>TRONC COMMUN</b>	27 ou 29 (selon le choix maths 4 ou math 6)
---------------------	---

<b>MATIERES A OPTION</b>	<b>NOMBRE DE PERIODES</b>	<b>VOTRE CHOIX</b>
Allemand L4	4	
Néerlandais L4	4	
Espagnol L4	4	
Italien L4	4	
Français L4	4	
Autre langue EU comme L4	4	
ONL (Irlandais)	4	
ICT	2	
Art	2	
Musique	2	
Economie	4	
Latin	4	
Grec Ancien	4	
<b>Le nombre total des périodes doit être compris entre 31 et 35</b>		

Combinaisons impossibles : ● Economie 4 + Latin 4

- 2 cours de L4
- ONL (Irlandais) + L4
- Grec ancien 4 + L4